

DIRECTION DES SERVICES ÉDUCATIFS AVIS DE CONCOURS

Titre du poste:	ENSEIGNANTS(ES) EN ANGLAIS
Supérieur immédiat :	Direction de l'École secondaire Mikisiw
Lieu du travail :	École secondaire Mikisiw dans la communauté des Atikamekw d'Opitciwan
Statut du poste :	Temps complet 40 hres semaine
Horaire de l'emploi :	40 heures par semaine
Rémunération :	Selon l'échelle salariale en vigueur du Conseil des Atikamekw d'Opitciwan
Entrée en fonction :	Pour la prochaine année scolaire 2021-2022 (16 août 2021)

SOMMAIRE DE L'EMPLOI:

Dans le respect de la culture et des valeurs du Conseil des Atikamekw d'Opitciwan (CAO) et de la mission de son service, le titulaire du poste d'enseignant ou d'une enseignante en anglais au secondaire, aura pour responsabilités d'enseigner et d'intervenir auprès d'adolescentes et d'adolescents.

RESPONSABILITÉS DE L'EMPLOI :

En tant qu'enseignante ou enseignant en anglais langue seconde, tu seras responsable d'enseigner auprès d'adolescentes et d'adolescents francophones au niveau de l'enseignement général du secondaire des notions de base plus avancées de la langue anglaise soit : la lecture, la compréhension de l'écrit (la grammaire et l'orthographe, l'analyse de textes), l'écriture et la compréhension de l'oral.

Plus précisément vos tâches seront de :

- Planifier et organiser l'enseignement conformément aux programmes du MÉES;
- Enseigner aux élèves
- Évaluer les progrès des étudiants(es) et discuter des résultats avec les élèves, les parents et les autorités scolaires;
- Élaborer des techniques d'enseignement significatives afin de tenir compte des différents stades de développement et du niveau des acquis des élèves;
- Appliquer les stratégies de gestion de classe ayant pour but la résolution de problèmes et de discipline.
- Préparer et mettre en œuvre des programmes de rattrapage pour les étudiants(es) qui ont besoin d'un encadrement plus poussé;
- Effectuer des activités de récupération auprès d'un(e) étudiant(e) ou d'un groupe d'élèves visant à prévenir des difficultés ou des retards pédagogiques et à offrir un soutien particulier aux élèves aux prises avec des difficultés ou des retards pédagogiques;
- Participer à des réunions du personnel, des conférences éducatives et des ateliers de formation destinés aux enseignants.
- Contribuer à l'amélioration de l'enseignement à l'école;
- Assurer les communications auprès des parents et susciter leur implication;
- Collaborer à l'élaboration des plans d'intervention individuels et en assurer, au besoin, le suivi selon son champ de responsabilité ;
- Participer aux différentes activités organisées par l'école (parascolaire, aide aux devoirs et leçons, activités de financement, etc.);
- Contribuer à la bonne marche des activités de l'organisation et au maintien d'un climat de travail axé sur l'entraide et la collaboration

CONDITIONS D'EMBAUCHE :

- Baccalauréat en enseignement;
- Expériences d'enseignement auprès des adolescents ou des jeunes adultes;
- Autorisation permanente d'enseigner délivrée par le MÉES;
- Expérience en milieu autochtone un atout;

HABILETÉS ET CARACTÉRISTIQUES ATTENDUES :

Sens de l'organisation - Autonomie – Créativité – Empathie – Sens de l'éthique – Discrétion – Respect de la confidentialité – Sens des responsabilités – Jugement – Discernement – Disponible – Ouverture – Flexibilité

Les personnes intéressées à poser leur candidature devront faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation ainsi que leurs diplômes et relevés de notes sous pli confidentiel en tout temps par courrier postal ou électronique à l'adresse suivante:

Conseil des Atikamekw d'Opitciwan, Secteur Éducation
A/S Madame Ginette Awashish, agente de ressources humaines
22, rue Amisk
Opitciwan (Québec) G0W 3B0
Courriel : gawashish@opitciwan.ca

Pour toute information en lien avec cet affichage, vous pouvez contacter Madame Ginette Awashish, agente de ressources humaines, au 819 974-8837 poste 2348

*** Nous vous remercions de l'intérêt que vous manifesterez pour ce poste, mais seules les personnes présélectionnées seront contactées.

Note importante :

- * L'employé sélectionné devra se soumettre à une enquête d'antécédents judiciaires avant d'obtenir le poste et faire parvenir la preuve qu'aucun antécédent, s'il y a lieu, n'est en lien avec les fonctions offertes.
- * Advenant l'absence de candidats qualifiés, le secteur se réserve le droit de prolonger ou de reprendre la période d'affichage.
- * À compétence égale, la priorité sera accordée aux Premières Nations.